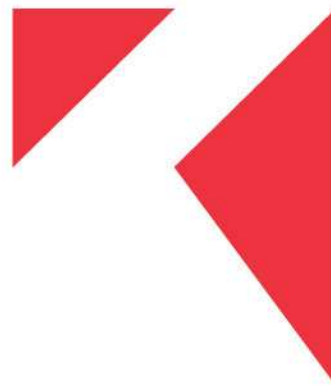


Appartements 3 et 4, bâtiment 2404
999, RN 39, Avenue Route Likasi, Quartier Joli-site
Commune de Manika, Ville de Kolwezi
Province du Lualaba, République Démocratique du Congo



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
INSTALLATION D'ANCRAGES LONGS ET SOUTÈNEMENT SECONDAIRE
1013-EOI-30-015

1. INTRODUCTION:

- 1.1 L'objectif du présent appel à manifestation d'intérêt (EOI) est de présélectionner des fournisseurs qui participeront à l'appel d'offres relatif au projet d'installation d'ancrages longs et de soutènement secondaire.

L'étendue des travaux comprend la mise à disposition d'équipes de soutènement secondaire entièrement équipées, chacune composée d'un effectif estimé de cinq (5) à six (6) personnes, afin de garantir que les intersections planifiées, les bifurcations, les travaux de développement primaire ainsi que les zones additionnelles identifiées par le Département d'Ingénierie des Roches (Rock Engineering Department) soient soutenus conformément aux normes de soutènement approuvées et aux instructions émises par le Département d'Ingénierie des Roches.

L'équipe doit être capable de réaliser entre 15 et 21 ancrages longs par poste de travail. Avec des opérations effectuées de jour et de nuit, la capacité théorique est de 30 à 42 ancrages achevés par jour, soit environ 900 à 1 260 ancrages achevés par équipe sur une période de 30 jours.

- 1.2 Les fournisseurs intéressés doivent manifester leur intérêt en complétant et en soumettant les documents obligatoires suivants, accompagnés de justificatifs pertinents :

- Une Lettre d'Expression d'Intérêt, dont le modèle est joint en Annexe 1.
- Une Fiche d'Identification du Fournisseur, dont le modèle est joint en Annexe 2.
- Une expérience avérée de 5 à 10 ans dans l'industrie minière pour des prestations similaires déjà réalisées. Le prestataire doit fournir trois (3) lettres de référence émanant de clients précédents, datant de moins de trois (3) ans, avec des coordonnées de personnes de contact pouvant être jointes pour confirmation.
- La liste des sites ou emplacements opérationnels actuels où une visite de site représentative peut être effectuée.
- Une attestation certifiant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis des autorités gouvernementales et paraétatiques compétentes, notamment l'administration fiscale et le ministère du Travail de la République Démocratique du Congo.
- Les CV du personnel clé qualifié, au niveau des superviseurs et techniciens.
- Un certificat ARSP valide ou tout document officiel attestant de la conformité à la Loi sur la Sous-traitance en RDC.
- Les entreprises étrangères doivent participer par l'intermédiaire d'une entité locale de droit congolais ou d'une coentreprise entièrement conforme aux exigences de l'ARSP.
- Tout autre document pertinent démontrant que des travaux similaires ont été exécutés avec succès par le passé.



Les documents *doivent être envoyés à* contracts@kamoacopper.com

DATE D'ANNONCE :

Lundi, 24 Aout 2026

DATE LIMITE DE SOUMISSION DE L'EOI :

07 Septembre 2026 à 16h00 (heure de Kolwezi)

2. OBJECTIFS ET PORTÉE DES TRAVAUX

2.1 Portée des travaux incluse

La portée des travaux comprendra la mise à disposition d'équipes de soutènement secondaire entièrement équipées afin de garantir que les intersections planifiées, les développements primaires ainsi que toute autre zone identifiée par le Département de l'Ingénierie Géotechnique (Rock Engineering Department) soient soutenus conformément aux normes de soutènement approuvées et aux instructions du Département Rock Engineering.

Besoins mensuels actuels en boulons d'ancrage longs (Long Anchors)

Zone	Besoin mensuel en ancrages	Équipes requises
Kahala (Contractant A)	1,350	2
Kamoa 2 – (Contractant A)	700	1
Kamoa 2 – (Contractant B)	507	1
TOTAL	2,557 ancrages/mois	4 équipes

Ce qui précède représente le besoin mensuel actuellement planifié et n'inclut pas le soutien supplémentaire qui pourrait être demandé par le Département de l'Ingénierie des Roches à mesure que les travaux de développement progressent. Il convient de noter que les travaux seront exécutés sous la responsabilité de deux entrepreneurs miniers différents, désignés ci-après respectivement comme l'Entrepreneur A et l'Entrepreneur B.

Minimum Resource Requirement

Un minimum de quatre (4) équipes dédiées, chacune composée d'environ cinq (5) à six (6) personnes, à l'exclusion du personnel de supervision, sera nécessaire pour maintenir le cycle de soutènement secondaire et empêcher que les activités de soutènement ne deviennent un facteur limitant pour les travaux de développement prévus.

- Kahala (Contractant A) – Deux (2) équipes dédiées : une équipe sera chargée du forage, de l'installation, de l'injection de coulis et de la mise en tension des ancrages longs, tandis que la deuxième équipe assurera la coupe des ancrages et l'achèvement du cycle d'ancrage.
- Kamoa 2 (Contractant A) – Une (1) équipe dédiée entièrement équipée pour répondre aux besoins prévus en matière de soutènement des intersections, estimés à environ 700 ancrages par mois.



- Kamoia 2 (Contractant B) – Une (1) équipe dédiée entièrement équipée pour répondre aux besoins prévus en matière de soutènement des zones de bifurcation/intersection, estimés à environ 507 ancrages par mois.

Chaque équipe doit être entièrement équipée, disposer de ses propres ressources de manière autonome et bénéficier d'une supervision adéquate afin d'exécuter les travaux requis sans dépendre des équipements affectés à une autre équipe.

Exigence de production et KPI

Chaque équipe doit être capable de réaliser entre 15 et 21 ancrages longs par poste de travail. Avec des opérations en équipe de jour et en équipe de nuit, la capacité théorique est de 30 à 42 ancrages terminés par jour, soit environ 900 à 1 260 ancrages terminés par équipe sur un mois de 30 jours.

Un ancrage long ne sera considéré comme achevé qu'une fois que l'ensemble du cycle aura été complété conformément aux étapes ci-dessous :

Étape 1		Étape 2		Étape 3		Étape 4		Étape 5
FORÉ	→	INSTALLÉ	→	MIS EN TENSION	→	INJECTÉ	→	COUPÉ

ANNEXE 1

OBJET : OBJET : MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 1013-EOI-30-015

AU : SERVICE DES CONTRATS DE KAMOA COPPER SA

ATTENTION : MR. BLAKE DE LA PORT

Appel à la manifestation d'intérêt n° : 1013-EOI-30-015

Date limite de dépôt de la manifestation d'intérêt : 07 Septembre 2026, 16h00 heure de Kolwezi.

INSTALLATION D'ANCRAGES LONGS ET SOUTÈNEMENT SECONDAIRE

Fournisseur soumettant la manifestation d'intérêt : _____
(Nom de la société, numéro d'enregistrement)

Madame, Monsieur

Nous soumettons par la présente notre manifestation d'intérêt au nom de [insérer le nom du fournisseur] en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt numéro **1013-EOI-30-015**

Le soussigné est dûment autorisé à représenter [insérer le nom du fournisseur] et, en signant le présent formulaire, il certifie et déclare que les informations contenues dans la présente manifestation d'intérêt et ses annexes sont complètes et correctes.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,



Signature(s) :

Sceau du fournisseur (Le cas échéant)

Nom et fonction en majuscules :

Nom du fournisseur :

Lieu :

Date (jour/mois/année) :



ANNEXE 2

MANIFESTATION D'INTÉRÊT NO 1013-EOI-30-015

IDENTIFICATION DU FOURNISSEUR

1.1 Identification du fournisseur

INFORMATIONS REQUISES 1	
COORDONNÉES	Adresse : Numéro de téléphone : Courriel :
FORMULAIRE JURIDIQUE	
DÉTAILS DE L'ENREGISTREMENT	Date de l'enregistrement : Pays d'enregistrement : Numéro d'enregistrement :
TVA	Numéro d'enregistrement
TAX	Numéro d'enregistrement

1.2 Personne à contacter

INFORMATIONS REQUISES 2	
TITRE	Mr./Mme/Mlle/Et autre (rayer ou compléter selon le contexte)
NOM	Nom Prénom
DESIGNATION	
COORDONNÉES	

1 Si non applicable veuillez indiquer la raison.

2 Si non applicable veuillez indiquer la raison.



